



Un budget difficile, MAIS RESPONSABLE

VILLE DE
Prévost
JANVIER
2024

Chères Prévostoises, chers Prévostois,

En raison du lot de défis qui l'accompagne, l'exercice budgétaire 2024 a été l'un des plus difficiles que la Ville de Prévost ait eu à faire. Tout l'automne, cet exercice a accompagné mes pensées et celles de mes collègues.

En effet, dans le contexte actuel d'inflation et de crise du logement, aucun élu ne se réjouit de devoir augmenter les taxes de ses concitoyennes et concitoyens. C'est même la dernière chose que nous voulons faire. En même temps, nous devons d'être responsables dans la gestion des actifs de la Ville. Penser le présent, mais aussi prévoir l'avenir. Il faut éviter de pelleter des dépenses en avant pour ne pas en engendrer d'autres plus élevées dans le futur.

Avec la collaboration de l'ensemble des services municipaux, les membres du conseil municipal et moi avons travaillé d'arrache-pied afin de préparer un budget réfléchi qui répond à la nouvelle réalité marquée par l'inflation, la baisse de revenus causée par le ralentissement économique, la pénurie de main-d'œuvre et l'augmentation du taux directeur.

L'intérêt des citoyens étant au cœur de chacune des démarches entreprises par la Ville, les Prévostoises et Prévostoises peuvent être assurés que chaque dollar a été dépensé de façon responsable afin de limiter autant que possible les répercussions sur leur compte de taxes.

Voici, en résumé, les raisons qui expliquent les décisions difficiles prises lors de la préparation du budget 2024 de la Ville.

LES TAUX DE FINANCEMENT BONDISSENT – L'augmentation exponentielle des taux d'intérêt sur le marché obligataire (où la Ville emprunte) a provoqué un choc financier majeur. À titre indicatif, le taux directeur de la Banque du Canada est

passé de 0,25% en 2022 à 5% en 2023. Les nouveaux taux d'intérêt négociés ont pratiquement doublé pour certains emprunts. Par exemple, un emprunt de 5,5 millions de dollars financé en 2018 à 2,66% a dû être renégocié à 4,82% à l'automne 2023.

En conséquence, avec les nouveaux emprunts et l'augmentation des taux d'intérêt, le service de la dette gonfle le budget de 1,1 million de dollars, sans ajout d'aucun service pour les citoyens.

UNE INFLATION QUI N'EST TOUJOURS PAS MAÎTRISÉE – L'inflation, dont les effets se transfèrent en partie dans les contrats de travail de nos employés, a poussé notre masse salariale vers le haut. Nous avons déjà, il y a deux ans, supprimé quatre postes non syndiqués. Actuellement, il ne reste plus de place pour réaliser de nouvelles coupes importantes sans affecter directement les services aux citoyens (bibliothèque, entretien des infrastructures, etc.). Nous avons besoin des gens en place, eux qui travaillent fort pour vous.

De plus, plusieurs postes de dépenses ont littéralement explosé alors que, contrairement aux années passées, pratiquement aucun n'a été ajusté à la baisse. Seul le poste budgétaire du conseil de ville et des élus n'a pas augmenté. Pour l'ensemble des postes, cette augmentation s'élève à environ 1,5 million de dollars.

CONTRATS MUNICIPAUX : PLUS QUE L'INFLATION – La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur privé a entraîné une diminution significative du nombre de soumissionnaires dans le monde municipal. Pour chiffrer ce phénomène, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a commandé une étude sur l'impact de la hausse des prix sur les municipalités du Québec.

L'UMQ a établi qu'il y avait en moyenne en 2015, selon le type d'appel d'offres, jusqu'à six soumissionnaires. Ce nombre a considérablement diminué jusqu'à atteindre 2,5 soumissionnaires pour certains secteurs en 2022. Selon ce qu'on a pu observer, la même tendance s'est poursuivie en 2023. Souvent, nous n'avons désormais qu'un

LA VALEUR MOYENNE DES CONTRATS MUNICIPAUX EST EN HAUSSE DEPUIS 2017

2012-2016 + 0.07 %	2016-2022 + 8.61 %
-----------------------	-----------------------

Source : Impacts de la hausse des prix de la construction sur les municipalités du Québec, UMQ

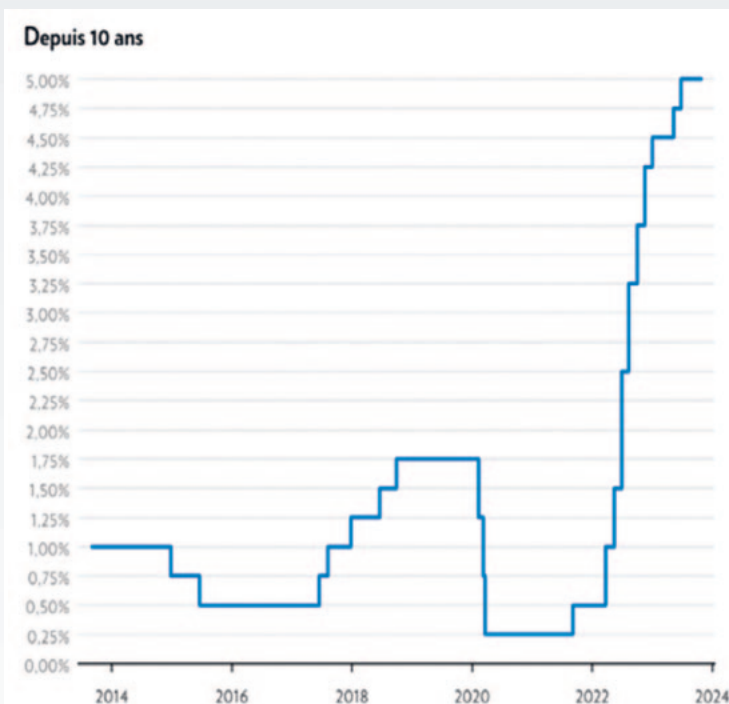
seul soumissionnaire, même après avoir sollicité plusieurs entreprises.

Cette diminution de la concurrence a malheureusement eu un impact sur les prix, une tendance qui a fait croître la valeur moyenne des contrats municipaux depuis 2017. Entre 2012 et 2016, les prix n'augmentaient que de 0,07%, soit beaucoup moins que l'inflation de l'époque. Entre 2017 et 2022, on a enregistré 8,61% d'augmentation annuelle, soit plus du double du taux d'inflation chaque année (sauf en 2022). En six ans, cela signifie une hausse de 64,14%.

À Prévost, en 2023, nous avons vu certains contrats (comme le lignage) pratiquement doubler. Nous devons constamment faire preuve d'imagination afin de trouver des solutions nous permettant d'atteindre nos objectifs budgétaires.

BAISSE DE REVENUS – Alors que le marché immobilier a considérablement ralenti, nous estimons que nos revenus en droits de mutation (taxes de bienvenue) subiront une diminution de près de 900 000 \$ en 2024. En 2022, nous avons perçu 2 292 833 \$ à ce chapitre alors que nous évaluons ces revenus à 1 400 000 \$ l'an prochain.

Le nombre de nouvelles constructions résidentielles est également à la baisse, ce qui entraîne une stagnation des revenus fonciers, moins d'entrées monétaires dans le fonds de parc ainsi qu'une diminution des revenus relatifs aux permis et aux redevances au développement.



Taux directeur de la Banque du Canada – Source: La Presse

BAISSE DU DÉVELOPPEMENT ENTRAÎNE UNE BAISSE DES REVENUS FONCIERS, FONDS DE PARC, FRAIS DE PERMIS ET REDEVANCES AU DÉVELOPPEMENT

Nouvelles unités de logement	2023	2022	2021	2020	Total
Prévost	32	76	76	20	204
Saint-Hippolyte	266	215	138	127	746
Saint-Colomban	147	132	173	112	564
Sainte-Sophie	69	142	310	186	707